



Brevet de technicien supérieur « services et prestations des secteurs sanitaire et social » (BTS SP3S) / niveau 5

- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse -

Présentation



Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, organismes de services à la personne etc.

Interlocuteur privilégié de l'usager, il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, et assure la gestion de son dossier.

Qu'il intervienne en tant que gestionnaire conseil, assistant médical ou conseiller d'action sociale, il joue un rôle clef dans la bonne marche de la structure qui l'emploie en participant à la gestion administrative et comptable, à la démarche qualité et à l'animation d'équipe. Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

Contenu



La formation du BTS SP3S est composée :

- d'**enseignements généraux** : culture générale et expression, langue vivante étrangère ;
- d'**enseignements professionnels** : pratiques et connaissances professionnelles (institutions et réseaux, publics, prestations et services, techniques de l'information et de la communication professionnelle, relations de travail et la gestion des RH, techniques de gestion administrative et financières des méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social).

Conditions d'accès



- Accessible à tout titulaire d'un baccalauréat
- Accès sur dossier

Organisation et évaluation de la formation



Le BTS SP3S est un diplôme qui se prépare par la voie de la **formation initiale (scolaire et apprentissage)** en deux ans ou par la voie de la **formation professionnelle continue**. Le diplôme peut être préparé également par les candidats individuels, à distance et par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'enseignement intègre des périodes de formation en entreprise (13 semaines pour les candidats en formation initiale).

Evaluation en cours de formation et en épreuves terminales en fonction du cursus choisi par le candidat.

Évolution professionnelle



Poursuites d'études possibles : le BTS SP3S est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle directe. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle ou en licence du champ sanitaire et social.

Des dispenses d'unité sont prévues pour les titulaires de certains BTS ou licences.

Où se former ?



Dans les types d'établissements suivants : lycées publics professionnels ou polyvalents ; lycées et établissements de formation privés et consulaires, CFA, dans la mesure où ils dispensent la formation préparant au diplôme.

Des organismes de formation continue publics (Greta par exemple) ou privés peuvent également proposer la formation.

Pour aller plus loin



Arrêté de création du 19 juin 2007

[Office national d'information sur les enseignements et les professions](#)

[Répertoire national des certifications professionnelles](#)